

« *Do you speak tourist ?* »

14 professionnels du tourisme formés à l'anglais



Le mercredi 30 novembre, 14 professionnels du tourisme, dans le cadre d'une formation proposée et financée par la province Sud, en partenariat avec le Consulat général de Nouvelle-Zélande, se verront remettre leur certificat de formation en anglais.

Aux côtés d'une centaine d'autres stagiaires, 10 prestataires touristiques (en 2021) et 4 agents de la direction du Développement économique et du tourisme (en 2021) vont recevoir mercredi au sein de l'auditorium de la province Sud, leur certificat de formation en anglais.

Cette formation, dispensée dans le cadre d'un partenariat proposé par le Consulat général de Nouvelle-Zélande, s'inscrit dans le programme provincial de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT) : la maîtrise de l'anglais est un point important pour les professionnels qui proposent de l'accueil et des services touristiques.

La formation, élaborée par le Consulat et financée par la Province pour ces acteurs du tourisme, leur propose donc de suivre 30 h de formation, animée par le professeur d'une école linguistique à Auckland. À la clé des 15 sessions de 2 h réalisées en visioconférence depuis Nouméa : la consolidation des bases linguistiques (amélioration de la compréhension, développement du vocabulaire), une meilleure aisance à l'oral, et une communication optimisée en face à face ou à l'écrit.

Programme du mercredi 30 novembre 2022

- 15h : discours officiel et remise des certificats par le Consulat général de Nouvelle-Zélande.
(auditorium de la province Sud)
- 16h : *teatime*, collation à l'Hôtel de la province Sud

Le PPAT – Programme de professionnalisation des acteurs du tourisme

Depuis 2018, la province Sud accompagne les professionnels des filières hébergement, restauration, activités, transports, services et promotions, pour les aider notamment à fidéliser leur clientèle et répondre à ses attentes, à définir leur stratégie marketing et se digitaliser, à mieux connaître la destination ou à proposer un tourisme plus responsable.

Ce dispositif de formation permet à tous les prestataires touristiques de la province Sud de se former dans différentes thématiques (accueil, langues, digital, communication, commercialisation...) en présentiel ou à distance. → <https://www.province-sud.nc/formations>

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.